

Conseils  
donnés à mon-fils.

---

Conseils  
Donnés à mon fils (1)

---

À mon âge, pouvant être surpris par la mort avant que mon fils ait acquis une expérience personnelle, il n'est pas inutile de mettre sous ses yeux les règles qui doivent le guider dans la vie.

De tout temps dans ma famille on a accompli des œuvres de bienfaisance en rapport avec sa situation: toujours il a été fait une part aux pauvres & aux nécessiteux.

---

(1) Mon fils pouvant être trop tôt livré à lui-même, j'ai rédigé dans son intérêt une instruction pour lui servir de guide; c'est en quelque sorte l'expression de mes dernières volontés. So la transcrire ici parce qu'elle sera utile à consulter en tout temps.



Des morts qui nous ont appartenu n'ont  
jamais été oubliés; quelque opinion que l'on  
ait sur l'efficacité des mesures, ce n'est pas moins  
le meilleur mode de garder leur souvenir.

Je désire que mon fils continue ces traditions.

Je l'engage à entretenir de bonnes relations  
avec ses parents; il trouvera chez tous les  
meilleures dispositions, car j'ai toujours occupé  
auprès d'eux une situation (parque exceptionnelle,  
cette situation je l'ai acquise par quelques  
prévenances; il n'a sous ce rapport qu'à  
imiter mon exemple.

À l'ouverture de ma succession, en y  
comprisant celle de sa mère, mon fils aura  
une large aisance. À côté de nous se  
trouvent des parents portant notre nom et  
issus de la même souche qui, pour vivre,  
sont contraints d'exercer des professions manuelles.  
Comment s'est produit cet état? c'est que  
dans ma famille, durant trois générations

successives, il s'est trouvé des hommes (mon  
grand-père, mon père et moi) qui unis à  
des femmes d'ordre ont pratiqué le travail  
et l'épargne. Ça est le secret.

Le travail est la loi de l'humanité. Celui  
qui se conforme à cette loi remplit sa tâche  
envers sa famille et envers la société; il éprouve  
des satisfactions morales, bien supérieures aux  
jouissances physiques.

Quelques hommes légers et sans conscience  
s'imaginent qu'on vient au monde pour s'  
amuser. C'est là une grave erreur, d'autant  
plus fâcheuse qu'elle a souvent des conséquences  
funestes. La vie, lorsqu'elle est organisée ainsi,  
s'écoule vite; elle s'écoule dans l'aisance,  
quelquefois dans les dissipations et le désordre.

Ce n'est pas à dire qu'on doive travailler  
sans cesse et se refuser toute distraction; telle  
n'est point ma pensée. L'existence la mieux  
remplie n'exclut point les plaisirs; il est permis,

on doit même en user comme d'un délassement, mais non la considérer comme un but. Il y a deux sortes de plaisirs - les plaisirs de l'esprit et ceux du corps; les premiers sont de beaucoup préférables aux seconds. La sagesse consiste à faire une part raisonnable aux uns et aux autres.

Le travail a consisté pour moi à remplir des fonctions dérivées; favorisées par les circonstances; j'ai parcouru à ce point la moitié de ma carrière. Tout en accomplissant rigoureusement mes devoirs, cela m'a permis de veiller aux intérêts de la famille.

Haï dans d'autres conditions, fût-ce au sol natal par le nombre et la nature de ses propriétés, fût-ce à Pékin en Chine mon fils n'est point destiné à être fonctionnaire. Cela est regrettable: par les temps troublés que nous traversons les fonctions publiques sont peu stables; d'ailleurs pour y parvenir on est souvent amené à faire le sacrifice de sa dignité.

Il n'a pas moins besoin de s'occuper pour échapper à l'oisiveté et améliorer sa position.

S'inducteur est une carrière aussi honorable et plus indépendante. J'aurais voulu donner mon fils dans cette voie; les malheurs qui ont eu lieu dans ma famille, son état de santé m'ont empêché de le faire arriver à l'école Centrale des arts et manufactures. Néanmoins, en s'aidant de contre-maîtres, il pourra s'élever en partie aux connaissances techniques dont il se privait. Dans une localité où l'on est à l'écart il me paraît impossible qu'un homme intelligent et laborieux, disposant de quelques capitaux, ne puisse trouver un emploi utile de son temps. Une briquetterie ou une distillerie me paraissent actuellement les industries susceptibles de donner les meilleurs résultats.

En viticulture, c'est à dire la plantation et la culture des vignes ainsi que la fabrication



des Vins constituent une science à laquelle je  
suis demeuré à peu près étranger. Moins occupé  
et n'étant point retenu par un service public  
rien ne peut empêcher mon fils d'acquiescer  
dans les écoles d'agriculture, entre autres celle  
de Montpellier, les connaissances dont il aura  
à faire plutôt l'application.

Pour en appliquant son intelligence et  
son temps à augmenter ses ressources on doit,  
dans la mesure du possible, se rendre utile à  
son pays et à ses concitoyens, c'est à dire remplir  
s'il y a lieu des fonctions gratuites.

Malin ce n'est pas assez de se livrer au travail,  
il faut également pratiquer l'épargne. Celle-ci  
ne doit pas être confondue avec la parcimonie;  
au contraire rien n'est plus naturel que de s'  
élever avec sa position et d'user de ses ~~ressources~~.  
Cependant il faut la faire avec modération;  
sauf des circonstances exceptionnelles on ne  
peut se dispenser de toutes ses ressources ou

7

même d'engager l'avenir, il est d'une bonne  
administration de ne point les épuiser en  
totalité. Dans tous les cas il est nécessaire de  
faire tous les ans son budget afin de savoir  
les recettes sur lesquelles on peut compter, et  
les dépenses qu'on peut se permettre.

L'avoir d'une famille n'appartient pas  
exclusivement à celui qui le détient; c'est un  
fonds commun acquis par ceux qui l'ont  
gagné, et dont il est responsable envers ses  
descendants. Un homme sérieux doit considérer  
son avoir comme un dépôt remis entre ses mains;  
il a pour devoir de le transmettre à ceux qui  
viendront après lui non seulement intact, mais  
amélioré dans les limites du possible.

Les fortunes de ce pays sont tellement  
modestes qu'au bout d'une ou deux générations  
elles s'épuisent quand elles ne sont pas alimentées.  
Le travail et l'épargne sont la voie qui mène  
à la prospérité, l'aliment qui l'entretien;

8

Lorsqu'on s'en deante c'est l'appauvrissement, quelquefois la ruine. Bien souvent, sous nos yeux, dans notre petite ville, nous avons été témoin de familles qui se sont élevés par ces moyens, tandis que d'autres, autrefois prospères, sont échues par leur faute.

Lorsqu'on a des enfans on doit se garder de tout dépense, car on est tenu de préparer leur avenir, en d'autres termes d'aviset à l'établissement des filles et à l'éducation des garçons. Il faut prévoir aussi le partage qui aura lieu entre eux et ne point le laisser dans une condition trop inférieure à celle où ils sont nés. Ces considérations mettent en évidence le côté ~~très~~ utile que moral du travail et de l'épargne; pour le chef de famille soucieux de ses devoirs c'est une nécessité qui s'impose.

L'épargne ne peut avoir lieu qu'à la condition de modérer ses desirs et de contenir ses passions. Lorsqu'on a des goûts simples il est

facile de les satisfaire; à défaut on se crée des besoins factices dont la satisfaction est très difficile, quelquefois impossible. C'est ainsi qu'avec de lesources modestes on est souvent plus heureux que d'autres possédant une grande fortune.

De toutes les passions la plus fâcheuse est celle du jeu, celle qui nuit le plus et dont on guérit le moins. Je recommande à mon fils de s'en tenir toujours éloigné; je l'engage instamment à s'abstenir des jeux de hasard, sauf le jeu de société aux quels il est toujours permis de prendre part dans une certaine mesure. En désignant les jeux de hasard je leur parle de ceux où l'on joue sans tranquillité, de fortune, quelquefois son honneur sur un coup de dé. J'ai connue en ma vie bien des gens qui se sont ruinés au jeu; pas un seul n'a fait fortune. Du reste cela s'applique, l'argent que l'on gagne au jeu ne profite guère, le plus



Souvent il est consommé en dissipations ; au  
contraire celui que l'on perd est souvent un  
besoin de la vie, et peu souvent sur-le-récessaire.  
En réalité tous les joueurs finissent par être  
en perte, car ils supposent à faux communs  
les fonds perdus par les lieux où se tiennent  
ce sorte de jeux.

Le luxe est après le jeu la passion la  
plus funeste. Par luxe s'entend l'expansion  
des dépenses soit qu'elles s'appliquent aux  
vêtements, à la table, au logement ; de tous  
les luxes les plus à redouter sont ceux entraînant  
à des dépenses qui se renouvellent plus souvent ;  
c'est à dire la table d'abord, le jeu ensuite.

Je l'engage donc à avoir des goûts simples ;  
en avançant dans la vie il en appréciera tous les  
jours l'avantage.

Je lui recommande presque autant de ne  
jamais faire caution. Il ne manquera point  
de gens qui le prieront de donner sa signature

sous prétexte qu'il s'agit d'une simple  
formalité. Ces formalités coûtent quelquefois  
très-cher, en mettent souvent dans l'embarras  
ceux qui s'y exposent. Ne se considérant pas  
comme engagés sérieusement et croyant ne  
courir aucun risque, on ne prend aucune  
précaution pour y faire face, surtout lorsqu'  
au moment où on s'y attend le moins, on est  
mis en demeure et contraint de s'opérer au  
lieu et place du débiteur. Les faits de cette  
nature ne sont pas rares ; il existe même  
des victimes autour de nous. Une entre autres  
peut servir d'exemple : par esprit de complai-  
sance elle s'est offerte de charger M. Louvet  
qui lui cause maintenant de regrets bien  
amers.

Avec le travail et l'épargne il est de  
qualités secondaires sans doute, mais qu'il  
n'est pas moins utile de posséder. S'engage  
mon fils à adapter pour règle de ne point

\* ou de  
4<sup>ème</sup> Braccini

Demander aux autres ce qu'il peut faire  
lui-même, comme aussi de ne pas ajourner  
au lendemain ce qui peut être fait la veille.  
Je lui conseille également d'avoir de l'ordre;  
les gens occupés en comprennent l'utilité, car  
il leur procure une grande économie de temps,  
et leur permet de s'employer d'une manière  
plus profitable qu'en vaines recherches.

Les règles qui précèdent peuvent être  
résumées en quelques mots: elles ont pour but de  
apurer à mon fils un emploi aussi utile que  
moral de son temps et de ses loisirs.

Il ne suffit même pas de se conformer  
à ces règles; avec l'organisation actuelle de la  
société, il faut y ajouter l'étude. Sans aucun  
doute l'aïeule est nécessaire; elle rend l'existence  
plus agréable et permet de vivre dans l'  
indépendance. Mais, en avançant en âge,  
on éprouve le besoin d'acquiescer son nom de  
quelque considération; celle-ci s'attache bien

moins à la fortune qu'à la valeur personnelle.

En général la valeur personnelle se  
mesure à l'instruction que l'on possède et à  
l'éducation, soit le savoir. Vient donc on fait  
preuve; c'est un fonds qu'on doit s'attacher à  
acquiescer dans les premières années de la vie,  
car il est difficile à constituer dans un âge  
plus avancé. Il faut donc, pendant qu'on  
est jeune préparer l'avenir et se créer des  
titres à la considération publique.

Qu'on sort de l'adolescence on se trouve  
en présence de deux voies — l'oisiveté et la  
dissipation d'une part, d'autre part le  
travail et l'étude. Au moment d'opter un  
jeune homme doué de discernement et ayant  
quelque fermeté s'élève d'une voie qui conduit  
à l'abaissement, souvent à la gêne, quelque fois  
à la ruine; sans hésitation aucune il s'engage  
de préférence dans celle qui élève l'esprit, forme  
le caractère et améliore la situation.



Unique héritier d'une famille honorable  
mon fils a pour dessein de lui donner des  
descendants. Le mariage est l'acte le plus  
important de la vie; cela n'empêche point  
qu'en général on l'accomplisse très-légerement.

Il y a deux sortes de mariage —  
les mariages de caprice et ceux que l'on fait  
par raison. Les premiers, amenés par l'impulsion  
du moment, semblent au premier abord devoir  
être plus heureux. Il n'en est pas ainsi; à  
peine le caprice satisfait, ce qui ne dure  
pas longtemps, viennent les regrets: on regrette  
une union mal assortie sous le rapport de l'  
éducation et de la situation sociale.

Le mariage impose des charges très  
lourdes à cause de l'état de maison auquel  
on est astreint, l'extraction d'une femme et  
la surveillance des enfants. Il est très-juste que  
la femme supporte dans la communauté sinon  
une part égale, au moins une part relative

de ces charges.

En se mariant on doit donc être  
guidé par la raison autant que par le cœur.  
Avant de s'engager dans ces liens je recom-  
mande à mon fils d'y apporter de la  
maturité: son espoir, son avenir dépendent  
en grande partie du choix qu'il fera. Le  
mariage est un lion fort dur quand il est  
aporté; c'est l'enfer lorsqu'il n'apporte point  
d'accord entre les époux.

J'ai eu bien souvent l'occasion de  
dire que le mariage est une loterie; cela  
n'est que trop vrai. Quelque on fasse,  
il faut en se mariant faire une très-large part  
au hasard; il importe donc de s'entourer de  
conseils et prendre les précautions  
nécessaires afin de mettre de son côté le plus  
de chance possible... à cet égard je ne puis  
que résumer ici les conditions essentielles  
auxquelles mon fils devra s'attacher; tracez



quelques indications générales de nature à le  
guider à ce moment difficile.

La femme sans laquelle il faudra son  
choix devra appartenir à une famille honorable,  
d'une moralité éprouvée et d'une condition  
analogue à la sienne; elle aura une santé  
parfaite et une éducation soignée, moins âgée  
que lui de quelques années. Je me suis expliqué  
plus haut relativement à la fortune, il est  
inutile de revenir là dessus.

Une autre circonstance mérite d'être  
prise en considération: pour qu'un ménage  
soit heureux il faut que le mari soit supérieur  
à sa femme; lorsque le contraire a lieu cela  
nuit beaucoup par la suite à la paix intérieure,  
c'est à dire que, pour conserver la direction de  
la maison et opérer l'ascendant qui doit lui  
appartenir, il doit autant que possible posséder  
sur elle une supériorité incontestée.

avec les qualités qui viennent d'être énumérées,

pour bien remplir sa tâche, la femme doit  
avoir des goûts simples et des habitudes d'ordre.  
Il n'est pas hors de propos d'ajouter, que le  
sort des familles dépend en grande partie des  
femmes. L'expérience démontre que là où il y  
a une femme sagesse la famille prospère; le  
contraire a lieu lorsque la maîtresse de maison  
est égarée ou hère et livrée à la dissipation.

Je n'hésite pas à dire que la prospérité  
relative de ma famille est due au moins en  
partie à ma chère et excellente Victoire; elle  
y a contribué par les propriétés qu'elle a  
apportées en dot, mais encore plus par la  
simplicité de ses goûts et son esprit d'épargne.

En prenant connaissance de  
ce document qui existe dans nos archives mon  
fils se rendra facilement compte de la situation  
qui existait avant moi, et de celle que sa pauvre  
mère et moi nous lui laissons. Il lui appartient



De l'améliorer de nouveau, le plus difficile  
est fait. S'il continue les traditions fondées  
par mon grand-père, pratiquées par mon  
père et par moi, mon fils aura la satisfaction  
de laisser après lui une famille très-prospère;  
à défaut, en avançant en âge et surtout en  
quittant la vie, il aurait le regret d'avoir  
compromis l'œuvre de trois générations.

Orléans 1819.

~~Th. de la Roche~~

P. S. Ces Consid. qui précèdent il est  
ajouté des notes qui tendent au même but  
— faire connaître à ceux qui tiennent après  
moi le bois brûlé jusqu'ici dans ma famille;  
leur montrer, par l'exemple de leur  
L'ancien, que le travail et l'épargne sont  
le plus sûr moyen pour améliorer le sort de ses  
enfants, et laisser une mémoire honorée.

Notes  
pour servir à l'histoire  
de  
ma famille.

---

Ma famille a eu une origine des plus humbles; deux garçons, portant notre nom et issus de la même souche, sont contraints pour vivre d'exercer des professions manuelles. J'ai recueilli de l'oncle Jean-Dominique Frabete, décédé à un âge très-avancé, quelques renseignements concernant l'origine de la famille; ils sont consignés presque textuellement sur ce Carnet. Il est très-raisonnable en effet que nos ancêtres ont pris la parti de se réfugier à diverses fois pour échapper aux inimitiés qui ensanglantaient leur pays; ils se sont installés au quartier de la tre. Marie, et ont adopté le nom du village qu'ils venaient de quitter.



Il est impossible de dire quelles étaient leurs dépenses au début de leur installation; il y a lieu de croire qu'ayant vendu les propriétés qui leur appartenaient à Sabbato di Sa sont parvenus en mesure de construire une petite habitation et d'acheter quelques bœufs de terre.

Quoique améliorées et agrandies par mon grand-père, cette habitation était plus que modeste: elle se composait d'une maison après étages, surmontée d'une touffe et flanquée d'une deuxième maison plus petite qui étaient la dépendance.

Cette maison, berceau de ma famille, a été occupée par elle jusqu'en 1808, un peu avant ma naissance; celle située rue Cardinal, construite de moitié par mon grand-père Giovanni Battista et par le grand-père de Bravini, tenait d'être achevée; mes parents ont quitté leur vieille habitation pour se

loger d'une façon plus convenable au Centre de la ville.

La maison de Sa Maria est restée dans l'état dans lequel elle se trouvait jusqu'en 1868, époque à laquelle mon père s'est dévoué à l'acquisition de la part qui appartenait à son frère; et peu après il lui a fait subir une transformation complète; elle est devenue la maison qui nous appartient elle-même.

Le nom de mon grand-père paternel; sa mémoire devra être toujours honorée parmi ses descendants, car il a été le véritable fondateur de notre famille.

Étincelle d'une famille nombreuse, jeune encore lorsqu'il a perdu son père, il a établi convenablement ses sœurs dont l'une a épousé Carlo Antonio Campi; elle a été la mère du Capitaine Angelo Campi, le grand-père de M<sup>me</sup> Beson. La deuxième a été mariée au Cap. Com. avec Filippo Antonio Antonelli,

grand-père du juge de paix actuel de  
S. Florent et de l'ancien sous-gouverneur  
de la banque de France. La troisième  
a été la femme de Santo Casamonte de  
laquelle est issue Nicoletta, mère du juge  
Beverini. La quatrième, Rosana, a eu  
de son mariage avec Brognano trois filles:  
1.° Saveria Tetrato, 2.° Marianna Cervetti;  
3.° Teresa Esnardé; elle a épousé en second  
noter le grand-père de France, ou Braccini,  
peut lui-même.

Remarque sans doute par sa qualité  
personnelle, Giovanni Battista a épousé Letizia  
Alata, orpheline de père et de mère, fille  
unique de Silvestro Alata qui avait exercé  
quelque aison en opérant l'industrie de  
tannerie. Mon grand-père lui-même s'est livré  
à cette industrie ainsi qu'au commerce de  
peaux jusqu'à l'époque où les justices de paix  
ont été créées en France: à l'origine de cette

institution les juges de paix étaient choisis  
par la population; appelé à ces fonctions  
par le suffrage de ses concitoyens mon  
grand-père les a remplies jusqu'en 1815,  
c'est-à-dire jusqu'à la deuxième restauration;  
partageant le sort de tous les fonctionnaires  
qui avaient servi l'empire, il perdit sa  
position par mesure politique.

Non de son et d'une parfaite  
honorabilité mon grand-père a eu une  
pensée constante, celle d'améliorer le sort  
de sa famille. à cet effet il a construit à  
Paris commun avec son beau-père Brognini  
la maison située rue Cardinal; à la suite  
d'étranges faits avec la famille Curcio  
il est devenu possesseur d'une assez grande  
étendue de terre au lieu dit Valle-ata-Cervo  
et l'a plantée en vignes. C'est la vigne située  
au devant de la maison d'exploitation dont  
nous possédons la moitié; l'autre moitié



appartient à Landry, héritier de son grand-père mortuoré. Antérieurement à cette plantation mon grand-père avait eu quant à lui une petite vigne provenant de la succession paternelle, et en outre celle de Diane apportée en dot par sa femme.

Mon grand-père a entrepris en sa vie une tâche au-dessus de ses forces : n'ayant que des ressources insuffisantes il a dû engager l'avenir ; à l'ouverture de sa succession il existait un passif assez considérable.

J'ai connu mon grand-père dans ses dernières années ; il est décédé en 1847 au milieu des tortures causées par un énorme calcul dans la vésicule. Ce calcul a été conservé ; il est dans l'un des tiroirs de notre chapelette mortuaire.

J'ai connu davantage ma grand-mère, Patrice, car elle a vécu jusqu'en 1826. Inquante-cinq ans après son décès il me semble encore

la voir tricotant des bas pour ses petits enfants ; elle était pour eux d'une bonté inépuisable.

À son tour mon père a rempli sa tâche d'une manière aussi exemplaire. Je considère mon père comme le chef de la quatrième génération parce que son frère aîné, Anton-Franco, n'a jamais eu de descendant masculin. Quoique mariés tous deux, chacun d'eux ayant des enfants, ils ont vécu en commun, non seulement du vivant de leur père mais longtemps après son décès. Le genre de vie, tout à fait patriarcal, a duré jusqu'en 1828, époque à laquelle ils ont procédé par raison au partage de la succession paternelle, sans trouble aucun et dans un accord parfait.

Je me rappelle toujours avec plaisir la bonne intelligence qui régnait entre tous — entre mon père et son frère, entre ma mère et sa belle-sœur, et entre leurs enfants.

J'ai été élevée de la sorte, ayant pour  
ma Cousine et ma Cousine l'affection que  
j'ai eue pour mes frères et mes sœurs après  
leur naissance.

De son mariage avec Barbarina  
Carpiglia mon oncle a eu plusieurs enfants,  
dont trois seulement sont parvenus à l'âge  
adulte. L'aîné de ces enfants, Joseph, a  
fait son droit; le mauvais état de sa santé  
l'a empêché d'exercer avec suite la  
profession d'avocat. Si il eût vécu plus longtemps,  
en 1848 à l'avènement de Corti en qualité  
de Procureur-général, il serait entré dans la  
magistrature; il eût fait un magistrat aussi  
bonnête qu'éclairé. Joseph est décédé en 1844;  
il m'a légué le modeste avoir dont il disposait  
de vivant de son père, en témoignage de  
l'attachement que nous avions l'un pour l'autre.

Le frère de Joseph s'appelait Battista;  
il est mort en 1838, à peine âgé de 20 ans.

Où j'étais une nature excellente, mais, n'ayant  
aucun goût ni aucune aptitude pour l'étude,  
il s'était adonné exclusivement à l'exploitation  
des propriétés de sa famille.

Leur sœur, Emma, était plus jeune que  
eux. Très intelligente, d'un esprit cultivé  
elle a laissé les meilleures souvenirs parmi  
tous ceux qui l'ont connue. Devenue femme  
Landry elle est décédée en 1842, laissant un  
seul enfant, Timothée.

Leur oncle Antoine a eu le malheur de  
survivre à tous ses enfants; il est mort en  
1845.

Après cette digression, que je dois à la  
mémoire d'une famille qui, dans mes  
sentiments, a été toujours confondue avec la  
miennne, je reviens à mon père.

Mon père s'est marié de très bonne heure;  
il a épousé la troisième fille de Stefano Corti,  
alors lieutenant-général de la Corse. D'un



Caractère conciliant, simple et modeste  
Ma mère a été une femme excellente,  
entièrement dévouée à ses devoirs. De me  
rappele encore les soins dont j'ai été entouré  
par elle dans mon enfance et la sollicitude  
presque exagérée dont j'étais l'objet. Ma  
mère est décédée en 1832 à la suite de couches,  
après la naissance de Baptiste; elle n'avait  
que 44 ans.

Après son mariage, soutenu par son  
beau-père et aidé par lui, mon père a  
fondé une maison de Commerce. Manquant  
pour être d'aptitude ou peu favorisé par la  
fortune il a été moins heureux que son beau-  
frère Duplessis; au bout de quelques années il  
a renoncé à cette carrière.

Actif et d'une grande fiabilité mon père a  
remplis presque constamment des fonctions gratuites;  
après avoir été à deux reprises prévôt de la confrérie  
de St. Roch, dont faisait partie toute la bourgeoisie

du faubourg et composés alors bien exactement  
qu'aujourd'hui, il a été pendant de longues  
années trésorier de la Cathédrale, membre de  
la Commission de l'hospice, du conseil de  
surveillance de frères de école chrétienne et  
de la Société de St. Joseph.

En 1808 il a été choisi pour administrer  
les biens du Cardinal Fesch qui résidait en  
exil à Rome, et diriger les travaux du  
bâtiment que ce bienfaiteur a fait ériger  
dans sa ville natale pour servir à l'éducation  
des jeunes générations. Mon père s'est  
acquitté de cette mission avec zèle et  
probité.

Tout en se consacrant au bien public  
il a géré ses propres affaires avec beaucoup  
de discernement. En 1801 il a agrandi la  
Maison qui lui était dévolue en partage; il y a  
ajouté différentes parcelles dont il a fait l'  
acquisition. En 1811 il a acheté de son frère

maître du cinquième étage qu'il a ensuite  
rendu habitable; il a acheté également de lui  
ce qui lui appartenait au faubourg, c'est à dire  
partie de la maison et du terrain attenant.  
à la suite de cette acquisition il a transformé  
la maison et construit le fond.

Malgré son principal titre à la renommée.  
sans de ses descendants c'est le dévouement  
dont il a fait preuve envers ses enfants. Dans  
leur intérêt, indépendamment de améliorations  
dont il vient d'être parlé et malgré la médiocrité  
de ses espérances, il s'est engagé dans des  
fraies considérables. Tout cela n'a pu avoir lieu  
qu'en engageant l'avenir; aussi à son  
désir (1848) il a recueilli une succession  
lourdement chargée.

Soin de le lui imposer à mal, le papist  
que mon père a laissé est son meilleur éloge.  
Il a compris qu'une éducation soignée était  
le meilleur héritage à transmettre à ses enfants;

pour atteindre ce but il n'a pas hésité à  
se mettre volontairement dans la gêne.

Les sacrifices ont commencé par moi.  
Dès l'année 1839 j'étais envoyé à Paris  
pour y suivre le cours de Val de Grâce et me  
faire une position dans le corps de santé  
militaire. position dont j'ai été promu en  
1830 à l'occasion de l'expédition d'Afrique.

En 1843 j'ai été attaché à l'hôpital  
d'Algérie en qualité de médecin adjoint.  
De retour au foyer familial, après une  
absence de quinze ans, j'ai trouvé deux  
jeunes frères dont l'un, Etienne, avait  
environ 18 ans; le deuxième, Baptiste,  
venait à peine d'accomplir sa troisième  
année.

Intelligents tous deux, dociles et soucieux  
à mes conseils, ils se sont appliqués à l'étude.

Il restait à faire choix d'une carrière  
pour chacun d'eux. Mon expérience personnelle



X  
m' avait déjà appris que, pour les carrières  
civiles, l'avis est généralement livré à la  
faveur, les fonctions peu stables et l'avancement  
très incertain. Au contraire dans l'armée et la  
marine de l'état l'admission a lieu par la  
voie du concours; on acquiert ainsi par son  
travail une position honorable, garantie par  
la loi et à l'abri des vicissitudes politiques.  
Il suffit d'une bonne conduite et de quelque  
instruction pour y faire son chemin; lorsqu'on  
est favorisé par les circonstances on peut même  
parvenir aux grades les plus élevés sans  
protection aucune.

Celles sont les considérations qui m'ont  
guidé; chacun d'eux a alors adapté la  
carrière qui convenait à ses aptitudes. Leurs  
études ayant été dirigées en vue du but à  
atteindre, en 1847 ils ont été admis l'un et  
l'autre dans les écoles du gouvernement. Deux  
ans plus tard l'un était sous-lieutenant, le

X  
deuxième aspirant de Marine.

Lors au début de sa carrière Étienne a  
été jugé très favorablement. Le général Boubaki,  
qui à cette époque était lieutenant-colonel  
du régiment de Youave, donna sur son  
compte les notes ci-après: « Excellent officier  
« sert avec un zèle souverain; bien jeune c'est  
« un des meilleurs sous-lieutenants; il joint à  
« la conduite, l'exactitude, de la gaieté, la  
« subordination et la bravoure c'est un  
« officier d'avenir (1) ». Malheureusement  
la mort a brisé sa carrière; il a été tué à  
l'attaque de Sebastopol le 18 juin 1855.

Le général Cler, colonel du 1<sup>er</sup> de Youave  
pendant la guerre de Crimée, en écrivant l'  
histoire de ce régiment, a consacré à Étienne  
les lignes qui suivent — « Fort comme  
« d'acier le jeune capitaine Frabuto, officier

---

(1) Voir la pièce officielle - Carton N. X.

espérer d'avenir et d'une grande distinction,  
« Deput une lecture mortelle au moment  
« où il donnait à ses Zouaves, en marchant  
« à l'aveugle, l'exemple de l'intrepidite ». (1)

Dès ses premières années Baptiste  
s'est fait remarquer par son intelligence  
et son application. Après des succès constants  
au collège d'Ajaccio, il est entré à la  
pension Escriot (école préparatoire à la marine),  
un de ses professeurs disait de lui qu'il  
n'avait jamais eu un élève plus studieux,  
plus docile ni plus intelligent (abbé Franchini,  
lettre du 15 juin 1847) (2)

À l'école navale où il a été admis à  
l'âge de 15 ans, Baptiste n'a pas été moins  
bien apprécié; les bulletins adressés à la

---

(1) Souvenirs d'un officier de l'emp. de Zouaves,  
page 227 - Carton N° X.

(2) Carton N° VII, Papier 4<sup>ème</sup>

famille par le commandant Du Borda  
(Napoléon évolut) furent très remarqués ainsi :  
« Cet élève est très recommandable et très  
« distingué; son travail est digne des plus  
« grands éloges ». (1)

À sa sortie de l'école navale, premier  
de sa promotion, il a été embarqué comme  
aspirant de marine sur la Esvelte la  
Cassicienne, en partance pour un voyage  
de haute navigation et une campagne dans  
les mers de l'Inde-Chine. En collaboration  
de M<sup>r</sup> Meucher, alors lieutenant à bord,  
actuellement contre-amiral et Directeur de  
l'observatoire de Paris, Baptiste était  
chargé des montres, c'est-à-dire de la partie  
scientifique de la navigation lorsque le 1<sup>er</sup>  
Décembre 1842, étant en rade de Manille  
(Iles Philippines) il a été surpris par la

---

(1) Carton N° XI.



mort à l'âge de 80 ans.

Les succès de mes frères avaient dépassé mes espérances; je leur dois cette justice qui ils ne m'ont procuré que leur satisfaction. Aussi la geste de Baptiste et celle d'Etienne comptent parmi les plus grandes valeurs de ma vie.

Si j'aurais voulu posséder leur corps, et les faire déposer tous deux sur le sol natal; en présence d'une impossibilité absolue j'ai dû me borner à faire arriver de la terre de Rimba au Etienne et leur la mort ainsi que de la terre de Monville au Baptiste a été inhumé. D'une et l'autre sont restées dans des urnes qui ont pris place, près des membres de la famille qui ont présidé mes funérailles dans la tombe et de ceux qui les ont suivis, dans le caveau où tous nous serons réunis un jour.

Voulant perpétuer leur souvenir parmi

37

les vivants et marquer mes regrets par des existences très bien liées, j'ai fait reproduire par la peinture les traits de chacun d'eux, et institué des prix pour être distribués tous les ans et à perpétuité, savoir: pour Etienne au 2<sup>e</sup> Bonheur, pour Baptiste au collège frib.

Pour obtenir ce qui a trait à la quatrième génération il me reste à parler de ma sœur. D'année, Madeline, a épousé en 1846 Dominique Antoine Ullmann; ce mariage n'a pas été heureux. avec les qualités qui la distinguent Madeline méritait un sort meilleur; elle n'a que quelques consolations que par ses enfants.

Ma sœur aînée, Barberine, a reçu de la nature une organisation incomplète tant au physique qu'au moral. C'est un accident qui a lieu souvent dans les familles nombreuses.

38

Par suite du décès de mon père je suis devenu en 1898 le chef de la famille. Marié, ayant des enfants, j'ai commencé la cinquième génération depuis que mes ancêtres ont quitté le village de Fratteto et se sont établis en ville.

J'étais à cette époque Médecin en chef de l'hôpital militaire, position que j'ai conservée jusqu'en 1870 où, atteint par la limite d'âge, j'ai été mis à la retraite. Avec le même titre et les mêmes fonctions j'ai, à diverses reprises, changé de grade, ce qui amenait chaque fois une augmentation de traitement. Cela m'a singulièrement aidé dans la tâche que j'avais à remplir, tâche ingrate qui consistait à combler le déficit dont ma famille était grevée depuis près d'un siècle.

Les avancements sur place, mon maintien à l'hôpital d'Ajaccio pendant près de dix ans

ont été des faveurs presque exceptionnelles; je les dois à l'intervention bienveillante de deux vieux amis, Cuccia et Chiriacq, anciens membres du Conseil de Santé des armées, et à celle de Conti toujours obligeant pour moi.

Bientôt après notre mariage Vittoria Poddy s'est identifiée avec sa famille d'adoption; malgré les biens qu'elle a apportés en dot elle a montré des goûts simples et un grand esprit d'épargne. À la naissance de nos enfants il s'est révélé chez elle des qualités qu'on ne pouvait soupçonner.

On croit généralement que la femme n'a d'autre tâche que la reproduction de l'espèce; sa mission est plus élevée, elle consiste surtout à former le cocon des enfants et à développer leurs facultés morales, en un mot à faire leur éducation



de famille. C'est là un art très-difficile,  
peu de femmes le possèdent. Sans ce  
l'appui d'histoire était incomparable:  
par l'uniformité et la modération de  
son caractère, par ses observations toujours  
judicieuses elle ramenait ses enfants sans  
avoir besoin de secours à des moyens de liguement.

Elle seule avait la direction de  
enfants; elle s'en acquittait trop bien  
pour que j'eusse à m'en mêler. Deux  
d'enfants ont été aussi bien élevés que les  
autres; je ne suis point seul à rendre cette  
justice à leur mère; cela a été remarqué  
par tous ceux qui les ont connus de près.

Les femmes ont dans leur intérieur  
un rôle en apparence secondaire, au  
paulite il est prépondérant. L'expérience  
démontre qu'elle exerce une influence  
très-grande sur le sort des familles; des exemples  
fréquents ne laissent aucun doute à cet égard.

Assurément il n'est pas au pouvoir de  
toutes les femmes de faire prospérer leurs  
familles, mais celles-là seules prospèrent où  
la maîtresse de maison a de la conduite  
et de l'ordre; il est de notoriété que les  
femmes fertiles, c'est-à-dire celles qui se livrent  
à un luxe égaré ou qui vivent dans le  
désordre compromettent l'avenir des enfants,  
et amènent quelquefois la ruine de leurs  
familles.

J'ai dit ailleurs, je ne sais que juste  
en disant ici que la prospérité relative  
de ma famille est due au moins de moitié  
à l'histoire; elle y a contribué par ses  
propriétés qu'elle a apportées en dot,  
mais encore plus par la simplicité de son  
goût et son esprit d'épargne.

J'ai indiqué plus haut la tâche qui  
m'est échue; elle a été accomplie jusqu'  
au bout. J'ai mis quinze ans pour amotit

de la dette de ma famille; cela aurait duré  
moins longtemps si, en même temps qu'il  
était procédé à l'amortissement, je n'avais  
mené de front d'autres opérations. Les opérations  
peuvent être classées en trois catégories, savoir:  
1<sup>o</sup>: constructions, 2<sup>o</sup>: améliorations, 3<sup>o</sup>: acquisitions.  
On trouvera ailleurs le détail de chacune d'  
elles et les frais qui ont eu lieu; il suffira  
ici de les énumérer d'une manière sommaire.

#### Constructions.

Carruba: Chapelle mortuaire — Puits  
— Entrée — Mur de clôture.

Castelvecchio: lot n<sup>o</sup> 9, mur de clôture et  
maisonnette construite sur un ancien four à  
briques — lot n<sup>o</sup> 8, mur de soutènement et entrée.

Cardinal (rue): Bois de la petite cave —  
Devanture et planches d'un dépôt magasin.

Chemin de Cintura: Construction de l'écurie —  
Puits écurie — maisonnette au centre de la  
cave.

Cours: Maison dite du Luxembourg, grosses  
réparations — Mise en état des caves — Maison  
située à Caneto, part contributive lors de  
la construction de la maison — Transformation  
des portes latérales et des terrasses.

Fosch (rue): Reconstruction et agrandis-  
sement de la maison de l'oncle Jean. Tombe que  
fratteto — Hangar construit sur l'ancien  
terrain Syrosi — Maisonnette construite  
sur le même terrain — Escalier du four.

Matériau: achat de bois de construction  
— Escalier de Confolina pour servir à  
une maison d'habitation.

Orati: Entrée de la propriété — Hangar  
— Ancien caveau transformé — Escalier  
extérieur de la maison.

Salini: Reconstruction de la maison —  
Hangar — Entrée et mur de clôture.

#### Améliorations.

Carruba: Mise en culture de la propriété.



Cave: agrandissement et installation du  
dépôt d'escalier — Augmentation du matériel.

Castelvacchio: Mise en culture du lot n° 9  
— Création de terrasses et transformation du  
lot n° 8.

Habitation: Mobilier renouvelé et augmenté  
— État du lieu transformé.

État: mise en état de la propriété

Salini: même observation.

#### Acquisitions.

Cardinal (vue): Deux magasins achetés  
des frères Celata — Ces caves étaient indivises  
avec Sandry, il a été désintéressé — Cave  
ayant son entrée dans la rue du Diamant, achetée  
des héritiers Vius dit Machello — Magasin acheté  
de François Braconi — Magasin lieu de Sandry  
en échange d'une chambre au premier étage  
et moyennant une forte somme.

Castelvacchio: Lot n° 3 acheté de François

Lot n° 8 acheté du même.

Chemin de Cinture: Fosse de terrain  
achetée de l'oncle Jean-Dominique — Terrain  
ex vieille maison achetée du chanoine Syrosi  
— Terrain conquis sur la mer et rendu par le  
domaine — Fosse défrichée par la même  
administration.

Fesch (vue): maison de l'oncle Jean-Dom<sup>me</sup>  
fratteto — Sous sol et trois étages dans la  
maison Syrosi.

Salini: achat de la vigne qui appartenait  
à François — autres vignes achetées auprès le  
dieu de Marie Quari.

En outre des frais occasionnés par les  
opérations énumérées ci-dessus, il a été fait  
de dépenses extraordinaires pour l'éducation  
des enfants, le mariage de Benny, l'infirmité  
de Marie, les décès qui ont eu lieu dans la  
famille et les fonds employés en œuvres de  
bienfaisance.

On peut juger des efforts que j'ai eu à faire

en comparant le point de départ et celui  
d'arrivée, c'est à dire la situation de la  
famille à la mort de mon grand-père et  
de mon père mise en présence de celle que  
je laisserai après moi. Entièrement libéré,  
ayant cessé de faire des dépenses extraordinaires,  
j'ai pu dans ces dernières années faire des  
économies. Mon fils trouvera dans ma  
succession quelques valeurs; je ne puis pas  
en préciser le montant, cela dépendra du  
temps qui me reste à vivre.

Les placements sur l'état ou sur particuliers  
créent des obligations de toute nature  
présentent comme toutes choses, des avantages  
et des inconvénients; quelquefois ces valeurs  
constituent un danger pernicieux, à cause  
de la facilité de leur réalisation, les jeunes  
gens sont trop souvent disposés à les  
aliéner. Il n'en est pas ainsi des immeubles  
pour lesquels il n'est pas toujours aisé de

trouver des acheteurs ou bien qu'on s'abstient  
de mettre en vente par crainte de la disapprobation  
publique.

Il m'eût été facile de faire emploi  
de ces valeurs; j'ai préféré les garder dans  
l'espoir que mon fils sera assez raisonnable  
pour les conserver. Ses propriétés urbaines  
auprès bien que les propriétés rurales ne donnent  
qu'un revenu variable et incertain; celui-ci  
est en outre amoindri par le montant des  
contributions et les frais d'entretien, sans  
compter les ennuis de toute sorte qui causent  
les maux et encore plus la haine. À ces  
revenus il est bon d'ajouter des placements  
certains et réguliers.

J'ai eu cet avantage. En activité de  
service comme depuis ma mise à la retraite  
j'ai reçu un traitement de l'état, c'est à dire  
qu'en tout temps j'ai eu des pensions sûres  
et à jour fixe; cela m'a beaucoup aidé.



Cette dessein devant faire défaut à mon  
filz je me suis proposé d'y suppléer avec  
moi par des valeurs mobilières. De l'engage-  
ment à ménager celles qu'il trouvera dans  
ma succession; il retardera pas à en  
apprécier l'utilité.

Encore une fois cette situation n'a  
été acquise qu'à la suite d'efforts pénibles;  
ces efforts ont eu lieu d'accord avec mon  
excellente femme. nous poursuivions ensemble  
le même but. Notre existence a été réglée  
en vue de nous libérer, et d'assurer le sort  
de nos enfans. Sans être exposés aux dangers  
qui entourent les premiers âges et ains au  
nombre de trois; fondés à espérer qu'ils  
nous seraient connus, nous nous sommes  
imposé le dessein de vivre avec économie afin  
d'établir convenablement nos deux filles  
et laisser quelque aisance à notre filz.

Dieu en a décidé autrement, malgré

les malheurs qui nous ont atteints je ne  
degrada point les plaisirs dont nous nous  
sommes privés. Durant ces longs jours de  
deuil il me resta la consolation que notre  
existence a été bien remplie et entièrement  
consacrée à la famille. Plus à la meilleure  
des femmes j'ai connu pendant près de  
trente ans le bonheur domestique; exempt  
d'ambition, en possession d'une honnête  
aisance, heureux d'avoir trois enfans qui  
s'annonçaient à merveille, je n'enviais  
le sort de quiconque se soit.

D'ailleurs ces satisfactions n'ont pas  
été les seules: j'ai eu celles que m'ont  
procureés quelques succès obtenus sans ma  
civilité; l'admission de mes frères dans  
les écoles du gouvernement, la manière  
dont ils avaient débatté m'ont comblé de joie.

Oberpant à un autre sentiment j'ai  
construit une chapelle mortuaire. Lorsque

j'ai pu réunir dans un même caveau et donner une sépulture convenable aux restes de mes membres de ma famille ma satisfaction a été bien grande. Elle n'a pas été moindre le jour où j'ai obtenu l'amortissement de nos dettes, considérant un papier qui datait de bien des années, et qui avait causé tant de soucis à mon grand-père et à mon père.

Ces satisfactions sont comme des jalons qui marquent les diverses périodes de ma vie; elles ont laissé dans mes souvenirs des traces extrêmement durables que les jouissances mondaines.

Avant la construction de la chapelle et dans le même ordre d'idées, s'est que je suis devenu acquiescent de cette partie de la ligne des Salinis où Roday père a perdu la vie, les débris informes d'une pyramide qui avait existé antérieurement par une pierre tumulaire ombragée par

un saule pleureur.

Mais récemment j'ai fait don au petit séminaire d'un grand ouvrage religieux; cet ouvrage lui a été offert au nom et en souvenir de mon père. Tous ceux qui nous ont appartenu et dont je possédais le daguerréotype ou la photographie ont été reproduits par la peinture; j'ai fait reproduire également les traits de Maria Esari, comme témoignage de gratitude pour la legs qu'elle a fait à son suocro. Tous ces portraits seront conservés dans la chapelle qui deviendra ainsi une galerie de famille.

En dernier lieu, n'ayant plus qu'un enfant la jeunesse m'est venue d'employer quelques fonds à l'effet de conserver le souvenir de mes frères si méritants, et celui de mes filles si dignes d'être respectés. Il me reste encore pour Victoria ce que j'ai fait pour mes frères et mes filles, aussi promptement que



possible il sera fait, en son nom, don de  
trois mille francs à l'hospice d'Algérie; une  
plaque commémorative rappellera son passage  
sur cette terre.

Je ne me suis point préoccupé de perpétuer  
mon propre souvenir; cela m'a paru moins  
nécessaire. Je crois avoir assez fait pour la  
prosperité de ma famille pour espérer que  
mon nom ne sera pas oublié par mes descendants.  
Cependant je ne tenais pas à accomplir à  
mon tour quelque œuvre de bienfaisance;  
je le ferai de manière à ne point surcharger  
la somme affectée à cet usage. En y  
comprenant le don destiné à l'hospice elle  
dépassera huit mille francs.

En dehors du service qui m'était confié  
à l'hôpital militaire, ma vie n'a pas été  
exclusivement tournée à mes affections ni à  
mes intérêts. De tout temps je me suis  
efforcé de me rendre utile à mes concitoyens.

Pendant mon premier séjour à Algérie  
comme après mon retour d'Afrique j'ai  
exercé la médecine de la façon la plus  
désintéressée. Parvenu à un âge avancé, mûri  
par les chagrins, bon d'état de continuer  
l'exercice d'une profession possible, je  
me suis attaché à rendre des services à une  
autre nation.

Souvent appelé à remplir des fonctions  
gratuites je n'ai eu en vue que le bien public;  
c'est ainsi que j'ai organisé, en qualité de  
secrétaire, la société de secours mutuels pour  
les médecins de la Corse. à l'organisation d'  
une autre société de prévoyance, celle de  
la légion d'honneur, j'ai fait partie du bureau  
que présidait le général Sebastiani.

Président de la société d'agriculture  
pendant l'exposition qui a eu lieu à Algérie  
en 1868, à ce titre j'ai été membre de la  
commission chargée d'étudier l'état de l'

agriculture en Corse; membre de la Commission  
Départementale pour l'exposition universelle  
de 1867, et celle de 1878. De l'occasion des  
enquêtes qui ont eu lieu en 1869 et 1877 pour  
la construction d'un chemin de fer j'ai fait  
partie de la Commission qui avait pour  
mission d'en opérer le dépouillement; pour  
la dernière de ces enquêtes j'ai eu la tâche  
de résumer ses travaux et d'en rendre compte  
dans un rapport.

Chappé du dénuement de notre île et  
de la prospérité que pourrait lui créer la  
présence des étrangers, j'ai proposé l'institution  
d'un syndicat pour la station d'hiver; après  
bien des efforts, avec le concours de quelques  
Concitoyens favorables à leur pays, nous sommes  
parvenus à braver toutes les résistances.  
J'ai libellé l'arrêté qui a institué le  
syndicat d'ajaccio, rédigé les statuts qui  
en régissent le fonctionnement; mais en présence

de la force d'inertie opposée par l'  
Administration aussi bien que par les  
habitans j'ai pris le parti de me démettre  
des fonctions de Vice-Président aux quelles  
j'avais été appelé, et de me retirer d'une  
société qui me causait une perte de temps  
sans résultat utile.

Appelé en 1877 à faire partie de la  
Commission administrative de l'hospice  
j'ai trouvé cet établissement dans un état  
peu satisfaisant. Par mon initiative le  
régime alimentaire a été amélioré; on a  
réparé l'oubli dans lequel avait été laissée  
la mémoire d'un grand bienfaiteur, M. Grandval.  
Les papiers de l'hospice étaient dans le plus  
grand désordre; sur ma proposition on en  
a fait le dépouillement et créé des archives.  
Devenu ordonnateur des dépenses j'ai pris  
un vote encore plus actif dans la Commission;  
jusqu'à ce que les malheureux aliénés étaient



sequesterés dans un lieu infect; j'ai provoqué  
la construction de deux cabinets à leur  
usage simplifiant les meilleures conditions  
de sécurité et d'aération. La menuiserie  
était dans un état complet de délabrement;  
elle a été réparée. Les bâtiments n'étaient  
guère mieux; on a fait les réparations  
les plus urgentes. Le matériel n'était point  
classé; il a été fait un inventaire qui permet  
de former de se rendre compte du nombre  
et de l'état des objets appartenant à l'hospice,  
toutefois à la condition de le renouveler tous  
les ans.

Il n'est pas facile de faire à l'hospice; il reste  
toujours beaucoup à faire. Néanmoins dans  
un bien court espace de temps j'eus à  
rendre quelques services.

Pour ne pas aborder outre mesure ce  
chapitre je n'ai mentionné ici que quelques  
unes des fonctions gratuites que j'ai remplies,

passant sans silence les services personnels  
rendus à diverses familles comme Conseil  
ou comme arbitre; c'est assez pour montrer  
que je n'ai ménagé ni mon temps ni  
mes forces pour me rendre utile au possible.

Mon existence, toute de labeur et de  
dévouement, a été bien souvent troublée  
par des chagrins. J'ai déjà parlé de ceux  
qui m'ont causé la perte de deux frères  
dont j'avais dirigé l'éducation et préparé  
la succession, pour lesquels j'avais une affection  
de père; ces chagrins n'ont pas été les seuls.

De mon mariage avec Victoria Rodoy  
sont issus quatre enfants. Jenny était l'aînée;  
après long temps enfant unique, elle a été  
dès sa naissance entourée de soins infinis,  
surtout de la part de sa mère. En grandissant  
Jenny a révélé des qualités exceptionnelles:  
intelligente et d'une grande distinction elle a  
été remarquée partout; partout elle a laissé



les meilleurs souvenirs — chez les filles de  
Marie où elle a commencé son éducation,  
aussi bien qu'à Saint-Denis où elle l'a  
achevée. Douée d'un physique agréable,  
au moral. Cette chère enfant avait atteint  
la perfection; c'était presque un être idéal.

Survenue à l'adolescence son établis-  
sement et devenue l'objet de toutes nos  
préoccupations. Jeune encore elle nous a  
été souvent demandée en mariage; mais ces  
demandes, ne réunissant pas les conditions  
que nous étions en droit d'exiger, ont été  
écartées. Il n'en a pas été ainsi de celle qui  
nous est venue en 1870, avant la guerre, de la  
part de Jean Stephanopoli. Appartenant à  
une des familles les plus honorables de notre  
ville, occupant une position très recherchée,  
celle de Receveur des finances, position que  
Corti, alors Sénateur et chef du Cabinet de  
l'Empereur, était tout désigné à améliorer,

offrant d'ailleurs les meilleures garanties  
sous le rapport du caractère, Jean a obtenu  
le projet de mariage et en l'assentiment  
général; il nous a été enlevé par son  
famille la plus considérable de la ville.

Ordu dans les premiers jours du mois  
de juillet 1870, il a été presque aussitôt  
suivi de la déclaration de guerre, peu  
après ses départs ont été l'occasion  
et de la révolution qui s'est accomplie le 4  
septembre.

En présence de ces événements nous  
avons été dans une bien grande perplexité:  
la situation de Jean était sensiblement modifiée;  
soin d'espérer une amélioration on avait à  
craindre la perte de sa position. Pour ces  
motifs nous avons cru devoir ajourner le  
mariage; cependant au mois d'août suivant,  
les temps paraissant devenus plus calmes,  
il a été passé outre et procédé à sa célébration.



Cette union était des plus heureuses ; dans ses correspondances Jenny ne cessait de se louer des prévenances de son mari. Quelques mois plus tard il s'est produit une grossesse ; sa mère et moi voulant l'assister nous-mêmes pendant ses couches, il a été décidé qu'elle viendrait les faire à Ojauio.

Au moment où nous l'attendions une dépêche nous est arrivée de Calix (3 Janvier 1872) annonçant que Jenny avait des convulsions et qu'elle était privée de connaissance depuis la veille : on trouvera ailleurs les détails de cette affreuse catastrophe (carton n° 10).

Cette chère enfant, qui méritait tant de vivre, a eu une fin bien prématurée ; elle est morte à 1 1/2 ans, après huit mois de mariage. Elle a été comme frappée par la foudre, laissant sa famille dans la plus

grande douleur. Sa mère, dont Jenny était l'idole, a été brisée par la même coup : trois ans étaient à peine écoulés quand elle se voyait sa fille dans un monde meilleur.

Notre deuxième enfant, Antonia, est décédée en bas âge ; sa perte a été d'autant sentie car déjà on pouvait prévoir la gentillesse et la douceur de son caractère.

Marie est venue au monde après la décection d'Antonia. Quoique ayant eu pour nourrice une femme de la campagne très fortament constituée, elle a fait dans son enfance et à divers reprises des maladies graves qui ont mis sa vie en danger ; en avançant en âge sa santé est devenue meilleure, cela nous a permis de la mettre en pension chez les filles de Marie. à cette époque j'étais moi-même le médecin du pensionnat, charge que j'avais acceptée

afin d'obtenir plus d'égards pour elle  
et avoir plus souvent l'occasion de la  
voir.

Pendant près de quatre ans l'état de  
Marie n'a rien laissé à désirer; elle venait  
à merveille, plus forte et mieux portante  
qu'aucune de ses compagnes. Tout à coup,  
au mois de février 1876, sa santé s'est altérée,  
ce qui nous a obligé à la sortir de sa  
pension.

Cela a été la proie de départ d'une  
infirmité qui a duré plus de trois ans et  
qui s'est terminée par la mort de cette  
jeune enfant. J'ai relaté dans un journal  
(Canton M<sup>e</sup> Et) les efforts qui ont été faits  
pour la sauver et ses longues souffrances.

Intelligente et sésieuse, Marie unissait  
à une grande rectitude d'esprit beaucoup  
de caractère; sa mort a causé de très-grands  
degrés et a fait un vide immense dans mes

affections. Son souvenir m'afflige d'  
autant plus qu'ayant grandi au milieu  
de nos douleurs, elle n'a connue que les  
joies de la vie, et l'a quittée à 19 ans  
avant d'avoir éprouvé aucune joie.  
Sans une fatalité cruelle Marie n'a paru  
au monde que pour souffrir.....

Sylvester est notre dernier né. Sans être  
très fort il a joué jusqu'ici d'une bonne  
santé, sauf quelques vulgaires et un  
peu de migraine, affections dont il a hérité  
de sa mère. Son enfance n'a été marquée  
que par deux accidents: d'abord une  
fracture de la clavicule par suite de chute;  
quelques années plus tard il a eu la rougeole,  
maladie terrible à laquelle il a échappé comme  
par miracle.

au moment où j'écris en note s'expriment  
encore très-jeune. Lorsqu'il aura atteint  
l'âge mûr et sera de famille à son tour,



X  
il incirca su acta apsu cup de tem  
Devancier.

### Résumé.

Je tiens d'exposer en quelques lignes  
les principes par lesquels ma famille a  
passé depuis son établissement à Ajaccio  
jusqu'à l'année courante. Sa situation  
actuelle, bien différente de celle d'origine,  
est le résultat de travail et de l'épargne durant  
de longues années.

Mon grand-père, Giovan. Battista,  
a eu le mérite de tirer ma famille de la  
foule et de la faire entrer dans la bourgeoisie.

Venu après lui mon père a beaucoup  
contribué à sa prospérité; il s'est attaché  
surtout à l'élever par ses enfants. Malgré  
des dépenses très-modestes il s'est imposé

X  
le plus lourd sacrifice pour donner à  
chaun d'eux une position honorable.  
Si mes frères eussent vécu ma famille  
serait maintenant une des familles les  
plus en évidence de notre ville, et  
peut-être une des plus envies. Ce sont  
me l'a joint voulu.

Malgré par le hasard dans une  
carrière sans éclat je n'ai pu procurer  
à mon nom le titre que lui auraient  
donné mes frères; à défaut j'ai effacé  
ma famille des embarras qu'elle avait  
depuis près d'un siècle. Secouru par  
une femme excellente qui partageait mes  
sentiments et mes goûts je lui ai procuré  
une aisance qui lui était inconnue  
jusqu'alors.

Il appartient à mon fils de  
continuer l'œuvre de trois générations  
successives; je compte sur lui pour

maintenir et améliorer la situation  
acquise à la famille par ceux qui  
l'ont possédée.

Septembre 1879

*De la*